



Politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans leur processus de prise de décision en matière d'investissement

Date : mai 2021

Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (Règlement SFDR)

Le Règlement SFDR, entré en application le 10 mars 2021, a pour objectif d'harmoniser et de renforcer, au niveau européen, les obligations de transparence relative à l'intégration des risques de durabilité et les incidences négatives des décisions d'investissement. Il vise ainsi à établir un cadre européen pour favoriser l'investissement sur des produits financiers durables en permettant aux clients d'investir en connaissance de cause, tout aussi bien au regard de leur rendement que de leurs incidences en matière environnemental, social et de gouvernance.

En sa qualité de société de gestion de portefeuille, Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (ci-après la « Société ») est soumise aux dispositions du Règlement SFDR. Ainsi, conformément à l'article 3 de ce Règlement, les acteurs des marchés financiers publient sur leur site internet des informations concernant leurs politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité dans leur processus de prise de décision en matière d'investissement.

Le risque de durabilité se définit comme « tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ».

Bien que les risques en matière de durabilité soient jugés pertinents par la Société, le degré d'intégration ESG au sein des décisions d'investissement varie selon l'ambition ESG d'un produit telle que décrite dans la stratégie d'investissement des fonds, des mandats de gestion et de la gestion conseillée. Les produits de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée faisant la promotion des caractéristiques ESG, ou ayant pour objectif l'investissement durable, ont vocation à privilégier les investissements visant à limiter l'incidence négative potentielle des risques en matière de durabilité sur le rendement conformément à leurs documents réglementaires.

A date, l'OPCVM Equilibre Ecologique et le mandat de gestion « Gestion responsable », sont classifiés par la Société comme faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales, au sens de l'article 8 et 9 du Règlement SFDR. Ces produits ont vocation à privilégier les investissements visant à limiter l'incidence négative potentielle des risques en matière de durabilité sur le rendement et ce conformément à leurs documents réglementaires.

Les autres produits de la Société ne font pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'ont pas pour objectif l'investissement durable, au sens des articles 8 et 9 du Règlement SFDR.

La Société considère néanmoins les caractéristiques environnementales et sociales comme un critère extra-financier complémentaire important aux critères financiers dans le processus d'investissement. A ce titre, une réflexion est en cours au sein de la Société sur l'intégration, dans son processus de prise de décision d'investissement globale, des risques en matière de durabilité et notamment des risques associés au changement climatique et à la biodiversité. Elle mène actuellement une réflexion en vue d'intégrer une méthodologie d'évaluation des impacts de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.



L'Investissement Responsable et générateur d'Impact est une approche de finance en ligne avec les valeurs de la Famille Hottinguer.

Investir de façon responsable chez Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée est un engagement de longue date. Cet engagement transite par plusieurs canaux.

Tout d'abord la responsabilité et la culture d'entreprise. La société est imprégnée d'une culture familiale forte et porte de façon encrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations sur plusieurs siècles.

La Banque a récemment rejoint les Principes d'Investissement Responsable (PRI) pour davantage formaliser sa démarche de transparence et de durabilité par les investissements.

Ensuite une politique de vote et actionnariale active. L'implication de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée dans la finance responsable passe par nos investissements qui donnent lieu notamment à l'étude des résolutions présentées aux assemblées générales afin de faire valoir les droits des porteurs/ actionnaires. Pour ce faire, Messieurs Hottinguer & Cie vote en direct à une cinquantaine d'assemblées générales. Pour ce faire, les conseils de la société de proxy voting, Proxinvest, sont d'ores et déjà aussi pris en compte.

Enfin, une expertise ESG directement portée par les équipes de gestion active et vecteur d'innovation produit.

Sous la direction de Monsieur Deydier, Directeur Général Délégué, l'équipe de gestion a pour mission d'intégrer les dimensions sociales environnementales et de gouvernance (ESG) dans la sélection de titres pour la gamme Finance Durable et Investissement à Impact. Un partenariat avec la plateforme d'analyse ISS-Oekom est en place et sert d'outil à l'intégration de standards de durabilité dans la gestion de cette gamme et notamment le fonds Equilibre Ecologique qui a pour philosophie principale le financement de la transition énergétique et écologique. La stratégie de ce fonds combine plusieurs niveaux de filtrage et d'approches ISR : exclusions sectorielles et standards fondés sur le contrôle des controverses, intégration positive ESG et de la thématique environnementale. Au sein de notre offre Gestion privée, l'orientation « Gestion responsable » intègre des dimensions ESG dans son processus d'investissement par le biais de différents niveaux de filtrage. Elle combine le suivi systématique des controverses les plus sévères, l'exclusion des secteurs sources d'exposition aux grands risques ESG (Exemples : Combustibles fossiles, Equipements militaires, Huile de Palme, Pesticides, Tabac ...) et la promotion des meilleures pratiques ESG (seuil minimal de performance ESG exigé).

Ayant rejoint les PRI (Principes d'Investissement Responsable) en 2021, La Banque Hottinguer et la société Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée ont nommé Madame Lise Moret en mai 2021 en tant que responsable de la Finance Durable et de l'Investissement à Impact. Cette création de poste et le développement de cette nouvelle expertise dédiée s'inscrivent dans l'ambition de la Banque Hottinguer de renforcer son identité d'investisseur et de banquier privé responsable.

Plusieurs avancées concrètes sont d'ores et déjà prévues comme prochaines étapes dans l'agenda finance durable de la société Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée :

- La mise en place d'une politique finance durable globale au niveau de l'entité et la systématisation de standards de durabilité pour les investissements : cette démarche couvrira en particulier la prise en compte des grands risques ESG comme l'impact sur la biodiversité et le changement climatique ;



- La formalisation d'une stratégie d'engagement actionnarial active et l'enrichissement subséquent de la politique de vote ;
- La mise en place d'un réseau de partenaires et de fournisseurs de services et de données ESG et Impact appropriés et ciblés qui permettra notamment de mieux appréhender le lien entre nos investissements et les facteurs de durabilité.

Ce renforcement stratégique relève aussi d'une vision en termes d'opportunités. A terme, l'objectif pour la Banque Hottinguer et de la société Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée est de développer sa présence sur les marchés de l'investissement responsable et à impact en tant qu'acteur engagé et de conviction. Ceci implique le développement d'une expertise ESG sur des dimensions de durabilité en ligne avec l'identité de la banque, sa mission, et ses objectifs de développement durable clés.

La Banque Hottinguer participe à différents groupes de travail de Paris Europlace en finance durable tel que celui de l'AFG. Elle est membre du Forum de l'Investissement Responsable (FIR) où Madame Lise Moret préside la Commission Recherche. Lise Moret siège également à la Commission Climat et Finance Durable de l'AMF.